

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

Version
numérique
interactive



Ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Direction générale de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle
Direction générale de la
recherche et de l'innovation
Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Sous-direction des
systèmes d'information et
des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger


Auteurs

Feres Belghith
Marc Bideault
Julien Calmand
Joëlle Chazal
Fabienne Corre
Jean-Pierre Dalous
Laurence Dauphin
Catherine David
Aurélie Demongeot
Christophe Dixte
Laurent Fauvet
Odile Ferry
Samuel Fouquet
Zoé Friant
Joëlle Grille
Christophe Jagers
Martine Jeljou
Aline Landreau-Mascaro
Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz
Boris Ménard
Stéphane Montenache
Virginie Mora
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered across the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

| | | |
|----|------|--|
| 01 | p 12 | la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur |
| 02 | p 14 | la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE |
| 03 | p 16 | l'aide sociale aux étudiants |
| 04 | p 18 | les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR |
| 05 | p 20 | les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR |
| 06 | p 22 | qualification et recrutement des enseignants-chercheurs |
| 07 | p 24 | le baccalauréat et les bacheliers |
| 08 | p 26 | les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification |
| 09 | p 28 | l'accès à l'enseignement supérieur |
| 10 | p 30 | le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur |
| 11 | p 32 | les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur |
| 12 | p 34 | l'apprentissage dans le supérieur |
| 13 | p 36 | les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur |
| 14 | p 38 | la vie étudiante : la santé des étudiants |
| 15 | p 40 | la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie |
| 16 | p 42 | parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE |
| 17 | p 44 | les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master |
| 18 | p 46 | la formation continue dans l'enseignement supérieur |
| 19 | p 48 | le niveau d'études de la population et des jeunes |
| 20 | p 50 | le niveau d'études selon le milieu social |
| 21 | p 52 | l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP) |
| 22 | p 54 | le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur |
| 23 | p 56 | reprise d'études et insertion |
| 24 | p 58 | les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur |
| 25 | p 60 | la parité dans l'enseignement supérieur |

recherche

- 26 p 62 l'effort de recherche et développement en France
- 27 p 64 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 28 p 66 la recherche et développement par catégorie d'entreprises
- 29 p 68 les dépenses de recherche des principaux organismes publics
- 30 p 70 le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
- 31 p 72 le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 32 p 74 le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 33 p 76 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 34 p 78 le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
- 35 p 80 les moyens humains de la recherche et développement
- 36 p 82 la parité dans la recherche
- 37 p 84 les chercheurs en entreprise
- 38 p 86 le doctorat et les docteurs
- 39 p 88 l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
- 40 p 90 les Jeunes Entreprises Innovantes
- 41 p 92 la R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 42 p 94 la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 43 p 96 la recherche en environnement
- 44 p 98 innovation technologique et recherche publique
- 45 p 100 la place de la France dans le 7^e PCRDT
- 46 p 102 les publications scientifiques de la France
- 47 p 104 le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 48 p 106 la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 49 p 108 la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

La dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE) en biotechnologie s'élève à 2,7 milliards d'euros (Md€). Elle représente environ 9 % de la DIRDE, part stable depuis 2006. La proportion d'entreprises actives dans ce domaine d'activité progresse d'un point en un an pour atteindre 11 % en 2012. Les entreprises spécialisées en biotechnologie sont surtout des petites structures.



e.esr.fr/8/R/41

En 2012, 2,7 Md€ ont été dépensés par les entreprises dans le cadre de travaux de R&D en biotechnologie, soit 9 % des dépenses totales de R&D des entreprises sur le territoire national (*tableau 01* et *graphique 02*). Cette proportion est stable entre 2011 et 2012. En nombre d'entreprises, ce domaine implique 11 % de l'ensemble des entreprises ayant une activité de R&D en France (un point de plus qu'en 2011).

En moyenne, une entreprise active en biotechnologie consacre 1,4 million d'euros (M€) à la réalisation de ses travaux de R&D en biotechnologie, soit 57 % de ses dépenses internes en R&D.

En-dehors de ces dépenses ciblées, les entreprises actives en biotechnologie interviennent également de manière substantielle dans d'autres domaines de recherche, pour un montant total de 2,1 Md€ (en 2012).

Les deux tiers des entreprises actives en biotechnologie sont spécialisées dans ce domaine, c'est-à-dire qu'elles y consacrent au moins 75 % de leurs dépenses intérieures en R&D. Les entreprises spécialisées en biotechnologie réalisent les neuf dixièmes de l'ensemble des dépenses en biotechnologie sur le territoire national, soit 2,5 Md€ d'investissement. Dans la pratique, ces entreprises spécialisées consacrent en fait la quasi-totalité de leurs dépenses intérieures en R&D (98 %) aux travaux de recherche en biotechnologie.

La R&D en biotechnologie est réalisée par des entreprises de petite taille (*graphique 03*) : 58 % des entreprises actives et près de 66 % des entreprises spécialisées emploient moins de 20 salariés. La

place des petites entreprises se renforce par rapport à l'exercice précédent. Par comparaison, au niveau global, seule une entreprise active en R&D sur deux se situe dans cette première tranche d'effectifs. Inversement, la tranche supérieure des « 250 salariés et plus » comprend seulement 5 % de l'ensemble des entreprises spécialisées en biotechnologie, contre 10 % pour les entreprises actives de ce domaine et 10 % pour l'ensemble des entreprises actives en R&D. L'effectif moyen des entreprises spécialisées s'établit en-deçà de 80 salariés (74 salariés en 2012), contre 153 pour les entreprises actives en biotechnologie et 210 pour les entreprises actives en R&D (*tableau 01*). Avec 65 % des dépenses de R&D engagées en biotechnologies (*graphique 04*), l'industrie pharmaceutique demeure en 2012 la principale branche de recherche investissant dans ce domaine, même si elle accuse un recul de 3 points par rapport à 2011. Par contraste, en nombre d'entreprises, cette branche n'implique que 11 % des entreprises actives dans le domaine des biotechnologies ; elle en impliquait un peu plus de 10 % en 2011. Avec la branche « Activités spécialisées, scientifiques et techniques », ces deux branches représentent à elles seules plus des trois quarts de l'ensemble des dépenses de recherche dévolues au domaine « biotechnologie » (près de 78 %). Cette seconde branche, bien que nettement moins importante en dépenses, implique toutefois une plus forte proportion d'entreprises actives dans le domaine, soit 40 % en 2012.

Les données présentées sont tirées de l'enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises, réalisée auprès de 11 000 entreprises. Depuis 2000, cette enquête interroge les entreprises sur la part (en %) des dépenses intérieures en R&D qu'elles consacrent à la biotechnologie.

Les **entreprises actives en biotechnologie** sont des entreprises qui consacrent une partie non nulle de leurs dépenses de R&D à la recherche en biotechnologie.

Les **entreprises spécialisées en biotechnologie** sont des entreprises qui consacrent au moins 75 % de leurs dépenses de R&D à la recherche en biotechnologie.

La **branche de recherche** est la branche d'activité économique bénéficiaire des travaux de R&D, décrite ici en 32 postes, construits à partir de la nomenclature d'activités française révisée 2 (NAF rév. 2).

La branche de recherche « **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** » regroupe principalement les activités de R&D ainsi que les services d'ingénierie.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES.
Champ : France entière.

01 Caractéristiques de l'activité de R&D en biotechnologie des entreprises en 2012

France entière

| | Entreprises ayant une activité interne de R&D | | |
|--|---|---------------------------------------|--|
| | Ensemble des entreprises | Entreprises actives en biotechnologie | Entreprises spécialisées en biotechnologie |
| % de l'ensemble des entreprises de R&D en nombre d'entreprises | 100,0 | 11,0 | 7,3 |
| % de l'ensemble des entreprises de R&D en effectif salarié (personnes physiques) | 100,0 | 8,0 | 2,6 |
| Effectif salarié moyen (par entreprise) | 210,0 | 153,0 | 74,0 |
| DIRD | | | |
| Total (en M€) | 30 100 | 4 800 | 2 500 |
| Moyenne (par entreprise en M€) | 1,7 | 2,5 | 2,0 |
| Intensité moyenne en R&D (en k€) (1) | 22 | 35 | 39 |
| DIRD consacrée aux biotechnologies | | | |
| Total (en M€) | 2 700 | 2 700 | 2 500 |
| Moyenne (par entreprise en M€) | 0,2 | 1,4 | 1,9 |
| Part de la DIRD consacrée aux biotechnologies (en %) (2) | 9,1 | 57,0 | 98,4 |

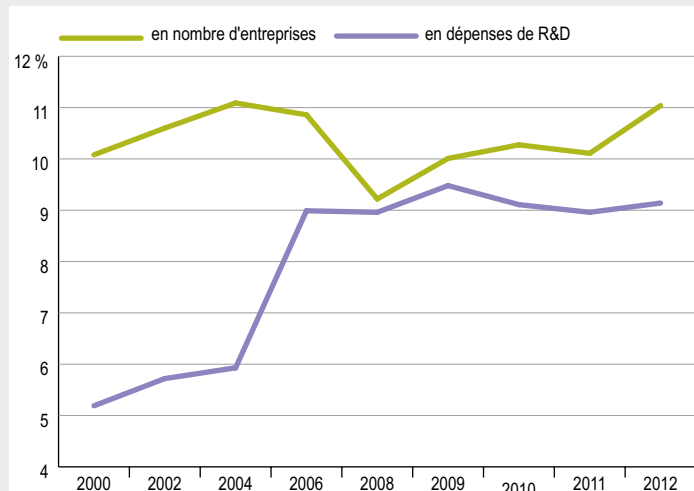
(1) Moyenne du ratio (DIRD/Effectifs).

(2) Toutes les données DIRD sont arrondies à 100 M€ près. Les ratios sont en revanche calculés sur la base des données non arrondies.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

02 Part des biotechnologies dans les activités de R&D depuis 2000 (en %)

France entière

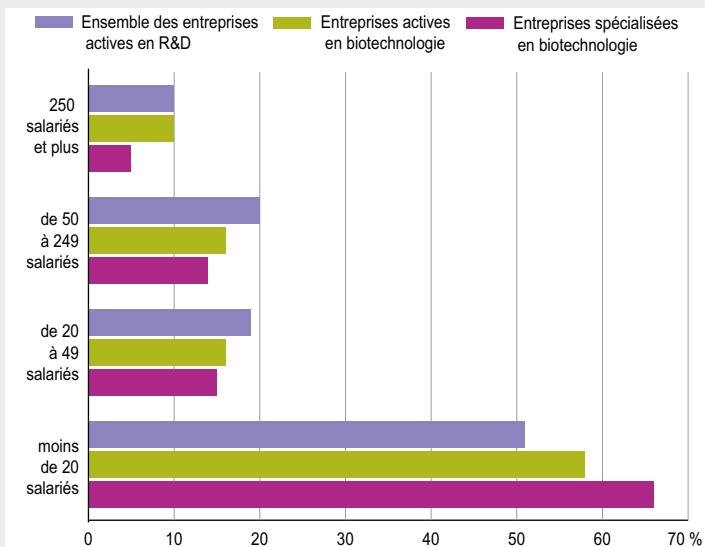


En 2012, les entreprises effectuant des recherches en biotechnologie représentent 11,0 % du total des entreprises effectuant de la R&D. Leurs dépenses intérieures de R&D en biotechnologie représentent 9,1 % des dépenses totales de R&D.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

03 Répartition par tranche d'effectif salarié des entreprises actives en R&D en 2012 (en %)

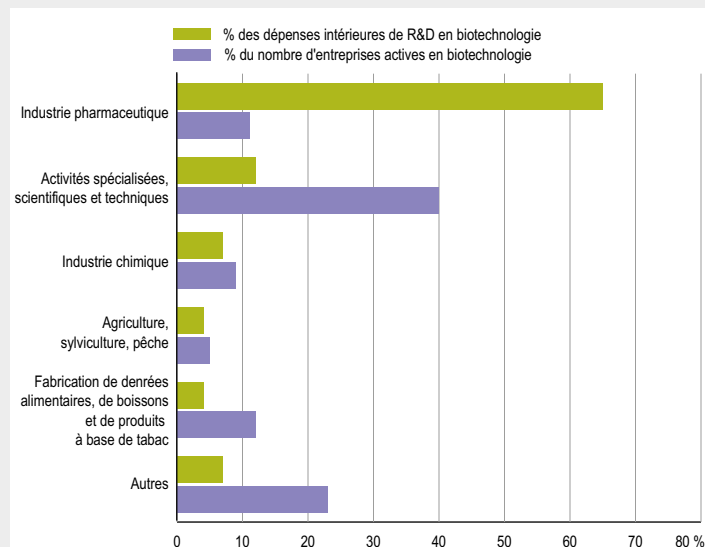
France entière



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

04 Principales branches de recherche des entreprises actives en biotechnologie en 2012 (en %)

France entière



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

table des sigles et abréviations

| | |
|---|---|
| ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale. | CNES : Centre national d'étude spatiale. |
| ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie. | CNRS : Centre national de la recherche scientifique. |
| AES : [Filière] Administrative économique et sociale. | CNU : Conseil national des universités. |
| ALS : Allocation de logement à caractère social. | COM : Collectivités d'outre-mer. |
| ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. | CPER : Contrat de projet État-Région. |
| ANR : Agence nationale de la recherche. | CPES : Classe préparatoire aux études supérieures. |
| ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales. | CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles. |
| APL : Aide personnalisée au logement. | CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. |
| ASU : Administration scolaire et universitaire. | CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment. |
| ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche. | CTRS : Centre thématique de recherche et de soin. |
| ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux. | CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche. |
| AUAU : Allocation unique d'aide d'urgence. | DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires. |
| BCS : Bourses sur critères sociaux. | DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF). |
| BEP : Brevet d'études professionnelles. | DEA : Diplôme d'études approfondies. |
| BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières. | DEG : Droit, économie, gestion. |
| BTS : Brevet de technicien supérieur. | DERD : Dépense extérieure de recherche et développement. |
| BTS : Brevet de technicien supérieur agricole. | DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises. |
| CAP : Certificat d'aptitude professionnelle. | DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières. |
| CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D. | DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. |
| CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives. | DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées. |
| CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement. | DEUG : Diplôme d'études universitaires générales. |
| Céreq : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications. | DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques. |
| CFA : Centre de formation d'apprentis. | DGCL : Direction générale des collectivités locales. |
| CHU : Centre hospitalier universitaire. | DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. |
| CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche. | DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire. |
| CIR : Crédit d'impôt recherche. | DGFIP : Direction générale des finances publiques. |
| CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. | DGRH : Direction générale des ressources humaines. |
| CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO). | DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation. |
| CLCC : Centre de lutte contre cancer. | DIE : Dépense intérieure d'éducation. |
| CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales. | DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation. |
| CNAM : Conservatoire national des arts et métiers. | DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement. |
| | DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations. |

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB : Diplôme national du brevet.

DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM : Département d'outre-mer.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENS : École normale supérieure.

EPA : Établissement public à caractère administratif.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES : Économie et social.

ESA : Agence spatiale européenne.

ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

ETP : Équivalent temps plein.

EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

FNAU : Fond national d'aide d'urgence.

FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

HDR : Habilitation à diriger des recherches.

HCRES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

IAE : Institut d'administration des entreprises.

IEP : Institut d'études politiques.

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.

INCA : Institut national du cancer.

INED : Institut national d'études démographiques.

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

INP : Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.

IRD : Institut de recherche pour le développement.

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

ISBL : Institution sans but lucratif.

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.

ITRF : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

JEI : Jeune entreprise innovante.

L : Littéraire.

LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

LFI : loi de finance initiale.

LLA : Lettres, langues, arts.

LMD : Licence, master, doctorat.

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.

LP : Licence professionnelle.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1 : Master première année.

M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

MBA : Master of business and administration.

MCF : Maître de conférences.

Md€ : Milliard d'euros.

M€ : Million d'euros.

MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

MIC : Micro-entreprise(s)

MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.

MSG : Maîtrise de sciences de gestion.

MST : Maîtrise de sciences et techniques.

NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.

NAF : Nomenclature d'activités française.

nd : non disponible.

ns : non significatif.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

OEB : Office européen des brevets.

ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.

OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.

OST : Observatoire des sciences et techniques.

OVE : Observatoire de la vie étudiante.

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PACES : Première année commune aux études de santé.

PCEM : Premier cycle des études médicales.

PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique.

PCS : Professions et catégories sociales.

PME : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).

PMI : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).

PIA : Programme Investissements d'avenir.

PIB : Produit intérieur brut.

PR : Professeur des universités.

PREDIT : programme interministériel de recherche et

d'innovation dans les transports terrestre.

PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

R&D : Recherche et développement.

R&T : Recherche, développement et transfert de technologie.

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.

RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.

S : Scientifique.

SHS : Sciences humaines et sociales.

SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.

SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.

ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).

STI : Sciences et technologies industrielles.

STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication.

STS : Section de techniciens supérieurs.

STS [Disciplines] : Sciences-Technologies-Santé.

STT : Sciences et technologies tertiaires.

TOM : Territoire d'outre-mer.

UE : Union européenne.

URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

UT : Université de technologie.

USPTO : United States Patent and Trademark Office.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

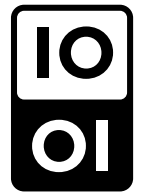
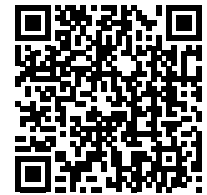
\$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/



L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/



La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8^e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/



**> Vous recherchez une publication du
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche sur l'Enseignement
supérieur et la Recherche**

sur internet
[publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr)

Courriel
contact.eesr@recherche.gouv.fr

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



16 €

ISSN 1962-2546
Dépôt légal
2^e trimestre 2015
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05